L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co.
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE. E. DUFOUR
G. F. WEISSE. E. HARDY.
G. DUVERDIER.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 4 MAI.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bisclair & Leamon, à 10 heures, à leur magasin, n° 77 rue de Chartres—Mouchoirs en batiste et soie et imprimés.

Par Bordelé Turpin, à 10 heures et demie, au n° 56 rue Vieille Levée—Vins, eaux-de-vie, vermouth, huile d'olive, etc.

Les Mormons.

C'est maintenant une tâche ardue que de gouverner nos territoires. On sait combien il a été difficile de rétablir la paix au Kansas et ce qu'il a fallu d'argent et de soldats pour contraindre les Mormons d'Utah à rentrer dans le devoir. Il n'y a pas eu de conflit, il est vrai; le sang heureusement n'a pas été versé, mais le président n'en a pas moins été obligé d'envoyer une armée à travers les déserts pour empêcher l'insurrection des saints de prendre un caractère plus alarmant. Cette armée est encore dans le territoire et sa présence a seule prévenu de nouveaux désordres.

Les Mormons ne se sont qu'à moitié réconciliés avec nous; ils ont été forcés de faire acte de soumission, parce qu'ils ne pouvaient sans folie engager avec nos troupes une lutte inégale; mais leurs sympathies ne nous sont pas acquises. Les événemens dont Utah a été récemment le théâtre ont dû éclairer le gouvernement sur ce point et le décideront sans doute à ne pas retirer du territoire les forces qu'il y a envoyées.

Les dépêches télégraphiques que nous avons publiées hier annoncent que le calme est rétabli à Provo, mais il est évident que les saints chairont pour faire de l'agitation tous les prétextes imaginables, jusqu'à ce que leurs prêtres, découragés par les gens qui fatiguent, ou plutôt effrayés par les gentiles, ne se trouvent réduits à l'impuissance.

Un fait grave qui ressort pour nous des difficultés qui viennent d'avoir lieu à Utah, c'est que, sans l'intervention des troupes, les tribunaux n'eussent pu administrer la justice. On sait qu'avant de dresser contre un prévenu un acte d'accusation, les cours de juridiction criminelle convoquent un grand jury qui prend connaissance de l'affaire, interroge les témoins, et déclare s'il y a ou s'il n'y a pas lieu à poursuivre. Les Mormons peu soucieux de concourir à la bonne administration de la justice, par la raison toute simple que les juges n'appartiennent pas à l'église de Joe Smith, se sont jusqu'à présent efforcés d'en entraver l'exercice. Ainsi, ils refusent le plus souvent, quand ils sont en majorité dans un grand jury, de mettre en accusation les criminels qui comparaissent devant eux. En déclarant, en vertu de l'autorité dont ils sont revêtus, qu'il y a pas lieu d'accuser ces derniers, ils frappent la loi d'impuissance et rejettent au sein de la société des assassins et des escrocs qui y recommencent impunément leur carrière de crime et d'infâmie.

Le juge Cradlebaugh n'a pas craint dernièrement de flétrir ce pacte honteux qui lie les Mormons aux voleurs et aux bandits du territoire. Irrité de certaines réprimandes, les saints ont pris envers le magistrat une attitude si menaçante que celui ci a dû réclamer le secours de la force armée. Mille hommes de troupes lui ont été envoyés et la petite ville de Provo en assiégeit le tribunal a été pendant quelque temps transformée en place de guerre.

Aux dernières dates les soldats américains avaient commencé à évacuer Provo. Espérons que cette démonstration aura suffi pour faire comprendre aux Mormons que la moindre agression de leur part sera vite suivie d'un châtiment exemplaire. Le général Johnston maintient, du reste, dans la petite armée dont il a le commandement la plus stricte discipline; comprenant combien sa mission est délicate, il déjoue dans toutes les circonstances la plus grande modération et tâche de faire comprendre aux Mormons que la présence des troupes parmi eux n'a d'autre but que de protéger les citoyens paisibles et les fonctionnaires nommés à exercer l'autorité, conformément aux lois du Congrès et à celles du territoire. Si un conflit éclatait, les Mormons seuls en seraient responsables. Mais il n'est pas probable que nous ayons d'déplorer ce malheur.

Les dernières nouvelles du territoire nous apprennent que les habitans songent à solliciter leur admission dans l'Union. La législature a voté dans ce but un mémoire qui sera présenté à la prochaine session du Congrès. La constitution du futur Etat a été rédigée en 1856 et il ne paraît pas que les habitans veuillent la modifier. Nous ne croyons pas néanmoins que les chambres fédérales se hâtent de répondre au vœu de la population d'Utah. Elles attendront sans doute que l'émigration ait réduit la majorité des Mormons, afin que ceux-ci ne soient pas les maîtres absolus de l'Etat. Portés, comme ils le sont, à considérer les gentils comme des réprouvés, ils feraient contre eux des lois rigoureuses et rendraient le séjour d'Utah insupportable à tous ceux qui ne partageraient pas leurs croyances religieuses. Il serait donc sage et prudent d'ajourner l'admission du territoire dans l'Union, en qualité d'Etat souverain, et de ne voter la mesure que lorsque la population locale comptera autant de gentils que de saints. Jusque là, le gouvernement fédéral, appuyé quand il le faudra par la force armée, saura faire respecter son autorité et assurer d'une protection égale toutes les classes de citoyens, à quelque secte qu'ils appartiennent.

MM. Canadavant & Beauregard. — Nous appelons l'attention du public sur l'annonce, de MM. Canadavant & Beauregard, chirurgiens dentistes, établis rue Royale No 152. Indépendamment de l'habileté avec laquelle ils exécutent les opérations les plus délicates ils possèdent pour la confection des ratéliers, avec gencives continues, un talent que nous nous plaisons à signaler.

Nous avons vu une de ces pièces qui est un véritable chef d'œuvre et dont toutes les parties sont agencées avec tant de précision que, placée dans la bouche pour laquelle elle a été faite, il est impossible de deviner l'intervention de l'art, tellement celui-ci imite bien la nature. La pièce dont il s'agit est de celles qui s'adaptent au palais par la pression atmosphérique. Elle est, comme toutes celles du même genre que fabriquent MM. Canadavant & Beauregard d'une solidité à toute épreuve et sert à la trituration des alimens.

Après l'extraction d'une dent la gencive s'affaisse: les dentistes que nous nommons plus haut obvient à cet inconvénient par un moyen extrêmement ingénieux.

Depuis que MM. Canadavant et Beauregard se sont associés, nous apprenons que leur clientèle s'est considérablement accrue. On connaît le talent de M. Beauregard. Quant à M. Canadavant, son nom est avantageusement connu dans tout l'Etat. Il parle le français, l'anglais et l'espagnol. Nous croyons aussi devoir signaler une excellente préparation qui a composée et qui, appliquée aux gencives, au moment de l'extraction, fait presque entièrement disparaître la douleur qui résulte de cette opération.

Nous engageons les personnes qui font battre à assister à la vente de papiers à tapisserie qui aura lieu vendredi à 11 heures du matin, au magasin de M. Gallepp. On trouvera à cette vente un choix de papiers pour salons, salles à manger, cabinets, etc., aussi que: tableaux, gravures, etc., le tout récemment importé de Paris.—Voir aux avis d'encan.

La prochaine Présidence.—Voici le vote que donneront les différens Etats à la prochaine élection présidentielle:

Etats à réclamer.		*Etats libres.*	
Delaware	3	California	4
Maryland	8	Oregon	3
Virginie	15	Maine	8
Caroline du Nord	10	New Hampshire	5
Caroline du Sud	8	Massachusetts	13
Géorgie	10	Rhode-Island	4
Alabama	9	Connecticut	5
Floride	3	Vermont	5
Texas	4	New-York	35
Louisiane	6	New Jersey	7
Mississipi	7	Pennsylvanie	27
Missouri	9	Ohio	23
Arkansas	4	Michigan	6
Tennessee	12	Illinoïs	11
Kentucky	12	Indiana	13
		Iowa	3
	139	Wisconsin	5
		Minnesota	3
Total, 296 votes. Majorité nécessaire à l'élection, 151.			151

Sénateur.—Trois sénateurs plaît, partis dernièrement de Louisville pour le Kentucky, Orléans, avec des chargements de charbon, ont débarqué dans l'Ohio. La perte est évaluée à 12,000.

La tête du général Buchanan, fille Fanny J. Yates, vient de mourir à Cleveland, à l'âge de 20 ans.

Dépêches Télégraphiques

Transmises par l'Abeille.

CONVENTIONS MÉDICALES.

Louisville, 3 mai—La Convention des professeurs de médecine des Etats-Unis s'est réunie hier à Louisville. Vingt collèges de médecine y sont représentés. N'ayant pu s'entendre sur le programme à adopter, les membres se sont ajournés à l'année prochaine.

L'Association Médicale Américaine se réunit ici aujourd'hui. Un grand nombre de médecins sont présens.

Vicksburg, 3 mai—Le duel dont on parlait entre M. Patridge et le général McCardle n'aura pas lieu, la différend de ces messieurs ayant été honorablement réglé par leurs amis.

Navire Maintou — New-York, 3 mai — Le *Commercial Advertiser* n'ajoute pas foi à la rumeur de l'incendie du navire Manitou.

Bateaux à vapeur—Vicksburg, 3 mai — Les steamers J. C. Swon et Antelope ont passé hier soir en face de Vicksburg, descendant le fleuve, le premier à 11 heures et le second à minuit.

Arrestation d'un nègre fugitif.—Tentative faite pour le remettre en liberté.

Janesville, Ohio, 3 mai.—Wm Jackson, esclave qui s'est évadé de Clarsburg, Virginie, a été arrêté de matin par le marshall des Etats Unis et traduit devant le commissaire des Etats-Unis pour être jugé. Des avocats ayant pris des exceptions sur la manière dont il a été arrêté, le juge Marsh l'a remis en liberté. Plus tard, l'esclave a été de nouveau arrêté, l'officier lui a mis les menottes et l'a conduit au dépôt du chemin de fer; une bande de nègres s'est alors assemblée et a fait des tentatives pour enlever l'esclave des mains du marshal. Des coups de pistolet ont été tirés, des coups de bâton donnés, des briques lancées sur ceux qui conduisaient l'esclave, et plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

Pendant ce tumulte le juge lançait un ordre au marshal d'avoir à ramener l'esclave en cour et de déduire les raisons pour lesquelles il détenait le prisonnier. Cette affaire a créé une grande effervescence, et l'on s'attend à de nouvelles tentatives pour enlever l'esclave.

Convention Annuelle des Imprimeurs Nationaux de l'Union.

Boston, 3 mai—La 8me assemblée annuelle de cette convention a eu lieu en cette ville, aujourd'hui. A l'effet d'élire les officiers et procéder aux affaires relatives à l'Union des Typographes. Voici les noms des officiers élus:

Président—Robert C. Smith, de Philadelphie. *Vice-Président*—Milo Barret, de Montgomery, Alab. *2d Vice-President*—Geo. W. Colby, de Cincinnati. *Secrétaire-trésorier*—Th. J. Walsh, de New-York. *Secrétaire-correspondant*—Geo. W. Breshin, de la Nile-Orléans.

Des délégués des différentes sections du pays se sont présentés. Toutes les grandes villes principales de l'Union étaient représentés par une trentaine de délégués. Il est reçu l'hospitalité de leurs compagnons de cette ville et des citoyens en général.

La convention ayant terminé ses travaux mardi soir, s'est réunie à un grand banquet.

L'escadre du Paraguay.

New-York, 3 mai—Les frégates à vapeur, Fulton et Water-Witch sont arrivées du Paraguay et ont reçu l'ordre de se rendre à Norfolk, pour être réparées. Les équipages devront se tenir prêts à entrer de nouveau au service.

Election municipale à Philadelphie.

L'élection qui a eu lieu aujourd'hui, le ticket démocrate a été, à ce que l'on suppose, obtenu la majorité.

Chevasses — Une nouvelle crevasse, dit le *Pionnier de l'Amérique du Sud*, vient de se déclarée mardi dernier, à environ deux milles au dessus de Napoléonville, en face de l'habitation de M. Pierre Pavy. Une multitude que les habitans ont déployée dans cette occasion pour empêcher une inondation totale de notre village, fait le plus grand honneur aux citoyens de M. Pavy. Un ouverture que l'eau s'était frayée n'était pas moindre de 20 pieds de largeur. Après 24 heures d'un travail assidu et très pénible, on est parvenu à se rendre maître du torrent.—L'on travaille avec activité à la crevasse sur l'habitation Kittredge et Ewing.

Bénéfice de M. Mathieu. — Le doyen du théâtre français de la Nouvelle-Orléans, M. Mathieu, prend son bénéfice dimanche prochain. Ce sera le dernier, car d'après les renseignemens adoptés par la direction du théâtre de l'Opéra, les artistes remplissant des emplois secondaires n'auront pas à se plaindre. Nous espérons donc que le public de notre ville, qui a toujours montré tant de sympathie à M. Mathieu, voudra bien lui en donner une preuve nouvelle à l'occasion de son dernier bénéfice. Le spectacle se composera du *Lazare Lammouse* et de deux vaudevilles: *L'amour que c'est qu'ça*, et *Le petit fils*.

On n'oubliera pas que le bénéfice de Mlle Lafranque a lieu demain, jeudi.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil de Ville.—Le Conseil de Ville a siégé hier soir.

Aldermen—Une résolution chargeant le maire d'annoncer que la ville a l'intention d'ouvrir la rue Metz à partir du chemin du Bayou, a été soumise au comité de finances.

S. S. Smith, aéronaute, a été autorisé à faire une ascension sur la place Lafayette.

Le Board a sanctionné la résolution par laquelle les Assistants ordonnent au commissaire des rues de faire enlever de suite la fagoda du terrain neutre, rue du Canal.

Une résolution au sujet des enseignes et des toiles a une autre qui autorise le voyer à adjuger, après deux jours d'avertissement, partis pour payer et pire ce quelques-unes des rues, où été transmises au comité des rues et débarcadères.

Une résolution de M. Wiltz ordonnant de poser un grillage en fer autour de la place Macarty, Troisième District, a été soumise au comité.

Une résolution de M. Labarre accordant aux assesseurs du Troisième District l'usage du nouveau bureau du recorder, a été adoptée et transmise aux Assistants.

Le Board a sanctionné le rapport du comité des rues et débarcadères. Ce rapport se prononce contre l'ouverture de la rue Louisa.

Aldermen Assistans—Le maire a fait savoir au Board que les travaux exécutés sur la levée de M. Sauvé et sur celle de M. Holliday étaient terminés. Les mêmes travaux. Le message a été soumis au comité de finances.

Le trésorier a annoncé, dans son rapport hebdomadaire, qu'il reste en caisse une somme de $23,960 &c.

Une résolution des Aldermen au sujet de la construction de piqueries a été soumise au comité de police.

Une résolution ordonnant la pose d'un grillage en bois autour de la Place Macarty, 3me District, a été soumise au comité.

Une résolution autorisant le Maire à annoncer que la ville a l'intention de paver en pierres carrées la rue de Front Levée, de la rue du Canal à la rue Race, a été soumise au comité des rues et débarcadères.

Chemin de fer de Jackson—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que publiera aujourd'hui dans nos colonnes, la compagnie du chemin de fer de Jackson au sujet des arrangemens qu'elle a pris à la suite de la crevasse qui a inondé cette partie du railway. On verra que les passagers et les marchandises seront transportés aussi rapidement que par le passé.

Un autre vol.—Baptiste Larcade, boucher au marché Bouf, passait, dimanche matin, entre trois et quatre heures, dans la rue du Port, entre Moralès et Bons Enfants: trois hommes déguisés en nègres s'élancèrent sur lui après l'avoir assommé, et, lui enlevèrent une somme de mille cinquante piastres en billets de la Banque de l'Etat et de la Banque des Citoyens.

Cour du District des Etats-Unis.—Nous extrayons quelques passages du discours d'ouverture du juge Campbell au Grand Jury de la Cour de District des Etats-Unis, au sujet de la traite des nègres.

"Toutes les nations chrétiennes du monde, dit Son Honneur, et plusieurs de celles qui ne prétendent pas à la civilisation, ont flétri la traite; elles ont fait des lois et conclu des traités dans le but de la supprimer. Les deux juges de cette cour affirment que les lois du Congrès déclarant que ce commerce est de la piraterie sont constitutionnelles et doivent être mises à exécution par le Grand Jury."

* * * * Vous avez vous souvenir, dit-il, en vertu des lois des Etats-Unis, on ne peut rendre des Africains esclaves. Le Congrès alloue cinquante piastres pour chaque Africain délivré par des procédures légales.

* * * * "On ne saurait nier que de nombreux cas d'excentricité de la part des jurés n'aient donné lieu à des reproches et fait douter de la grande institution du droit commun, mais il ne faut pas se hâter de condamner l'institution à cause d'un mal réel et dangereux de commettre le crime avec la certitude de l'impunité, la corruption, régneront toujours parmi les hommes chargés d'accomplir le devoir le plus important—celui de faire exécuter les lois du gouvernement.

* * * * "Les juges de cette cour ont appris—mais ils n'ont pas de preuves—que des personnes engagées dans la traite, ont importé et vendu ici des nègres. Vous avez été convoqués afin que vous vous occupiez de ce fait. Nous sommes convaincus que vous remplirez fidèlement ce devoir."

Morts.—Le Col. Dick Nash, bien connu à la Nile-Orléans et dans les villes situés sur le Fleuve, est mort hier.

—Un blanc dont on ignore le nom s'est noyé, lundi dernier, en tombant dans le Bayou St Jean, d'un esquif où il se trouvait avec d'autres personnes qui comme lui s'amusaient cueillir de la mousse. Le coroner a pratiqué la levée du corps. Verdict, apoplexie.

Blessés.—Paul Karl est entré hier à l'Hôpital de Charité. Il a été blessé au dos d'un coup de poignard. Il dit avoir été frappé par un homme avec lequel il se querellait au sujet d'un bois de dérive. La blessure n'est pas grave.

—Sweeney alias Williams, un de ceux qui s'échappèrent dernièrement du Workhouse, a été arrêté hier, dans la rue Girod, par l'officier Goodwin. Les pensionnaires de la maison de travail ont offert une belle résistance à l'agent qui a dû se servir d'un sabre pour se défendre. Sweeney est légèrement blessé au cou.

Vol.—Des voleurs se sont introduits, dans la nuit de lundi à mardi, dans le magasin de M. Virgile Bonneteau, rue des Remparts, entre Julie et Girod, et ont emporté trois mille cigares.

—Les mecommes.—C. Pennywell, membre de la police de jour, devra, rendre, le 10 du courant, devant le recorder Benson, la succession d'avoir violemment assailli Sarah E. Parks, sans provocation préalable.

Un nègre, dénoncé que Mme Jane, demeurant rue St James, recèle Lizzie Pain, mineur âgé dont elle doit être la tutrice.—L'instruction est faite au 11 du courant.

Addiéle Bellour accuse Mary Ann Moffan d'avoir la main armée. L'affaire ajoute que Mary a menacé de couper le cou de Bellour de la plaignante.

Extraction des dents à froid.—Nous lisons dans le *Morning Advertiser*, de Londres:

"Dans une récente réunion de la *Société royale des Arts d'Edimbourg*, on s'est occupé de l'extraction non douloureuse de dents à froid. Une commission, chargée de faire un rapport sur cette invention, a assisté à l'extraction de plusieurs dents. L'appareil de M. Morison a été adapté très-proprement à la mâchoire supérieure d'une dame. Le bord de la gencive, visible entre les tubes et les dents, a blanchi très rapidement, et en moins de deux minutes après l'établissement du courant d'air glacé dans les tubes, treize dents ont été extraites. La plupart étaient saines et parfaitement adhérentes aux alvéoles. On a extrait sept dents de la mâchoire d'un gentleman, par le même procédé et sans douleur. Les deux personnes opérées ont déclaré n'avoir éprouvé qu'une légère sensation lorsque la gencive a été gelée; mais pendant l'opération, elles n'ont pas souffert du tout."

Le *Télégraphe* en France.— Un progrès sensible se fait remarquer, depuis quelque temps, dans l'établissement des lignes télégraphiques. Il existe en ce moment, en France, près de deux cents bureaux de télégraphie privée, desservis par des employés de l'Etat; un grand nombre de bureaux d'importance secondaires le sont par les employés des compagnies de chemins de fer.

Les recettes effectuées dans les stations de l'Etat, pendant l'année 1858, ont dépassé trois millions et demi. Celles qui l'ont été dans les bureaux établis dans les divers quartiers de Paris, entrent dans cette somme pour un million 500,000 fr. environ.

Végétation — On avait rarement, au mois d'avril, dit le *Moniteur*, la végétation aussi avancée qu'elle l'est en ce moment à Paris et dans les environs. Dans un grand nombre de jardins, les lilas sont déjà en pleine floraison, et partout les arbres fruitiers sont littéralement chargés de fleurs. En remarque en même temps que toutes les marronniers transplantés l'année dernière aux abords de la Bourse et sur la place du Chatelet, sont couverts de feuilles. Il en est de même de ceux amenés du bois de Boulogne aux Champs-Elysées. Ce résultat prouve d'une manière décisive l'efficacité des moyens employés pour doter d'arbres tout formés les promenades de la capitale auxquelles ce système de décoration improvisée avait manqué jusqu'ici.

—La *Gazette d'Augsbourg*, dont on sait les rapports avec le gouvernement autrichien, se fait adresser une lettre du sud-ouest de l'Allemagne, où se trouvent les lignes suivantes:

"Il faut avoir une simplicité plus qu'enfantine pour croire que la France ne songe pas à une guerre contre l'Autriche et contre le reste de l'Allemagne; car si l'autriche est attaquée par la France, l'Allemagne ne pourra pas refuser son appui à l'autriche. Allemands, armez, armez sérieusement et énergiquement, pour ne pas être attaqués les uns après les autres, vaincus et forcés de tourner vos armes contre vos propres compatriotes. Le congrès n'est qu'un jeu de la France pour amuser l'Allemagne et pour isoler l'Autriche."

Honneur a une tumeur royale.—Une correspondance particulière de Naples renferme les curieux détails suivants:

"Il vient de se passer ici une cérémonie des plus singulières. On a inhumé avec pompe, avec terre sainte, que dis-je? dans une chapelle consacrée, un cœur de cœur royal. Devinez, si c'est possible. Non, jamais vous ne pourrez le croire. On a certifié religieusement, dans une urne, avec les prières d'usage, une dépouille mortelle dont le corps est encore vivant. Comprenez-vous, cette fois? Pas davantage. Eh bien, apprenez donc que le accordé les honneurs de la sépulture chrétienne à la tumeur royale dont les chirurgiens ont opéré, il y a quelques jours, S. M. Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.

"On avait d'abord béni la tumeur avant l'opération. Un moine de l'ordre des Camaldules, qui fait un peu de médecine et opère, dit-on, des miracles, avait réussi à engourdir les membres de l'auguste malade sans le secours du chloroforme. Le professeur en tout lui tenait à côté du chirurgien portant le crucifix de Saint-Domenico, qui, selon la légende, parla à St Thomas d'Aquin. Le roi, réconforté par cet appareil religieux, supporta l'opération avec courage, et rassura l'opérateur par de bienveillantes paroles.

"Mais, voyez le pouvoir de l'étiquette! Au moment où la tumeur sanguinolente, détachée du corps malade, allait tomber dans un bassin d'argent, préparé à cet effet, le maître des cérémonies, en costume de deuil, se présenta, et reçut des mains des aides, cette masse de chair informe qui n'a de nom dans aucune langue.

"On a embaumé la tumeur avec de la poudre de quinquina, et je ne sais quels aromates; puis la boîte d'argent qui contenait cet être précieux refoulé, a été portée processionnellement à la chapelle du château, où elle a été ensuite déposée dans le lieu de repos, lieu inconnu dans l'entourage du roi, ont connu des détails dont je puis cependant vous attester l'exactitude.

"Jamais empereur romain, infatué de sa toute puissance, jamais Tibère ni Caligula qui nous ont habitués aux plus étranges foyers, n'auraient eu l'idée de renfermer dans une urne cinéraire leurs loupes ou leurs verrues."

FEUILLETON.

LES MORMONS.

XII.

L'INSULTE.—[Suite.]

Les gens sanguins,—tigres un jour, agneaux le lendemain,—ont un courage irréfléchi qui les pousse souvent à des actes de folie, mais ils ont comme aussi parfois dans d'étranges faiblesses. Georges était doué, au contraire, de ce courage logique qui ne peut faillir, et qu'on pourrait appeler le courage du devoir. Aussi, comme tous ceux qui sont nés d'eux-mêmes, se montrait il volontiers d'une grande modération.

—Monsieur, dit-il, voilà déjà la seconde fois qu'en moins d'une heure, vous m'avez frissonné brusquement au passage. C'est là un hasard si singulier que j'en exige une explication satisfaisante.

L'inconnu.—Stuart si l'on préfère.—au lieu de répondre à Georges, s'adressa à Catin et lui adressa en ricanant quelques paroles en anglais.

Cette conduite n'était pas de nature à calmer l'indignation de Georges.

—Monsieur, reprit-il, j'attends..... et je commence à perdre patience.

—En vérité, dit Stuart d'un air moqueur. Eh bien! qu'est-ce que cela me fait à moi? ..... Je ne crains pas vos menaces.... Je sais tout prêt à vous en rendre compte.... Je ne demande qu'à me battre..... mol!

—Qui que vous soyez, à moins que vous n'ayez été frétri par une condamnation infamante, vous serez satisfait..... Une seule question!..... Croyez-vous avoir contre moi un prétendu motif de haine ou de vengeance?.

—*Indeed*, non! Je ne sais pas même comment vous vous nommez! Je veux tout simplement m'assurer si, comme vous le prétendez, les Français se battent bien!..... J'ai déjà inutilement provoqué ce matin trois de vos compatriotes.....

—L'invraisemblance de ce propos me le ferait prendre pour une calomnie, si je ne connaissais la générosité de mes compatriotes, interrompit Georges; ceux que vous vantez d'avoir insultés vous auront fait l'honneur de vous prendre pour un fou! Mais voilà trop de paroles! Qui êtes-vous? On doit-je envoyer mes témoins?

—Je suis un gentleman!.....

—Gentleman, non; goujat, oui: n'importe! Je vous promets d'agir envers vous si vous êtes digne de ne pas être ménagé!.....

—Goujat! répéta l'Anglais, que signifie ce mot?

Georges était à bout de patience:

—Dans votre langue, répondit-il, ce mot se prononce rosbif!

—Misérable! s'écria l'inconnu, et de son gant, qu'il tenait ouvert à la main, il fouetta la figure d'Hédouville.

On a déjà vu comment le jeune homme accueillit cet abominable outrage.

Ce fut alors que Martha et Hélène regagnèrent leur voiture avec précipitation qui ressemblait à une fuite; elles restèrent un instant, tant elles étaient agitées, sans se communiquer leurs mutuelles impressions. Martha, la première, prit la parole.

—Je n'aurais jamais soupçonné qu'une parreille scène pût me causer une si poignante émotion, dit-elle. J'ai cru entendre le cœur du sang ne m'aurait pas troublée ainsi..... Pauvre M. Georges, comme il doit souffrir!.....

—Pauvre lui, Martha, qu'il se battra? s'écria Hélène.

—S'il se battra? répéta la créole avec une animation extraordinaire, comme pour lui ôter m'adresser une pareille question!..... Mais s'il ne se battait pas, il serait.....

Martha s'arrêta au milieu de sa phrase, puis ajouta une suite de quelques secondes:

—Comme je voudrais en ce moment-ci être un homme! dit-elle pensive, je lui servirais de second; et, s'il était tué..... je le vengerais!

L'enthousiasme concentré, mais plein de bienveillance pour lequel la créole sonda ces derniers mots, produisit sur Hélène une impression indescriptible: son charmant visage reflêta un étonnement douloureux et immense:

—Tu l'aimes donc, Martha?

A ce cri parti du cœur et qu'il était permis de traduire de bien des façons différentes, Martha tressaillit, et rougissant, pour ainsi dire, ses yeux dans ceux de sa sœur, elle se mit à rire d'un rire moqueur, nerveux et que la circonstance ne motivait certainement pas; loin de là. Hélène fut presque effrayée.

—Qu'as-tu donc, ma bonne Martha? lui demanda-t-elle en lui prenant les mains.

—Ce que j'ai, mon bel ange candide? Mais j'ai découvert ton secret. Tu viens de te trahir. M. Georges d'Hédouville est la réalisation de ce prétendu introuvable idéal qu'affectait de rêver ton innocence. Je te dois une réparation.....Je t'avais maljugée..... Tu es moins franche que moi dans tes actions..... Mais ta pensée est aussi hardie que la mienne.... Voyons, ne joue pas ainsi l'étonnement; c'est inutile.

—Je t'assure, Martha, que je ne te comprends pas.

—Tu ne me comprends pas! Alors, pourquoi ton regard s'abaisse-t-il devant le mien, pourquoi cette agitation? et pourquoi? Pauvre chère ange, vois comme les réponnemens s'évanouissent lorsque le cœur est en jeu!.....

Il y a la pâlissant quelque chose de tu l'indiqueras à la supposition qu'une rivalité, même plaisante, pût exister entre toi et moi, et voilà que parce que j'ai montré pour M. Georges un intérêt fort naturel, et que toute autre personne aurait témoigné à ma place, de donner bruits tu devines ingénue Hélène!..... Hélène-toi, ma belle jalouse..... je ne te disputerai pas l'amour de M. d'Hédouville..... je n'ai nulle envie de lui plaire.

Martha avait mis dans cette réponse un feu qui décontenait plusieurs prétentions qu'il lui avait prêtées.

Tout à coup, avec cette mobilité qui lui était naturelle, elle changea de ton et de maintenant; un vif rougeur devint humide d'attendrissement; un vif éclat parut sous la paupière; la bouche se fendit d'un sourire bienveillant, bon bras autour de l'autre, elle lui dit: "Hélène, qu'elle aître à elle; elle t'aime à ton tour.

Hélène, à la fois confuse et profondément troublée, baissa la tête et balbutia:

—Je ne le sais pas, Martha. Je te jure que je ne le sais pas moi-même.

La créole allait poursuivre; la voiture s'arrêta: on était arrivé.

—Si tu veux suivre mon conseil, Hélène, dit-elle en traversant la cour, nous n'avouerons pas à notre tante la cause réelle qui nous fait quitter le concert. Il en résulterait un véritable scandale.....

—Mais il nous faudrait au moins un prétexte, Martha.

—J'y songerai en montant l'escalier, et, au premier étage, il sera trouvé. Il est également inutile que nous apprenions à notre tante que nous sommes venues sans Mlle Sydonie, des Tuileries ici. Le trajet était court, c'est vrai; mais notre démarche a été un peu inconsidérée. Deux jeunes personnes ne sortent pas seules ainsi, même en voiture.— Ainsi, voilà qui est encore convenu: aucune confidence.

—Je la laisserai l'expliquer comme tu le voudras, et je me contenterai de confirmer du geste tout ce que tu dira, répondit Hélène.

—Les grandes vertus affectionnent les termes moyens, dit Martha en souriant et tout en montant les marches du péristyle. Ainsi, mentiras-tu, m'approuveras-tu, le prendrai pour mon compte le péché et demi qui résultera de cette combinaison.

On voit que la créole, même dans les moments où ses passions étaient en jeu, ne perdait ni son sangfroid ni sa présence d'esprit, et s'occupait encore des infimes détails de la vie vulgaire.

—Mon Dieu, s'il allait être tué! se disait Hélène en suivant sa sœur; et à ce point d'interrogation qu'elle se posait à elle-même la charmante enfant n'osait faire une réponse.

XIII.

LES TEMOINS.

La chanoinesse venait de rentrer lorsque Martha et Hélène arrivèrent chez elle. Elles la trouvèrent dans son boudoir, à moitié vêtue dans une causeuse et se reposant de cette matinée.

—Comment! c'est vous, chères enfants, leur dit-elle, en les embrassant avec assez d'indifférence, je ne vous attendais que demain.

—C'est un bien triste événement qui nous amène, ma bonne tante, répondit Martha.

—Quel événement? ma toute belle, demanda Mme de Rosne avec plus de curiosité que d'intérêt.

La créole lui conta aussitôt le déplorable épisode des Tuileries, et la chanoinesse, et elle eux indiquait le rendre, écouta ce récit avec beaucoup d'attention; il la dis trayait.

—Voilà ce que c'est que d'avoir retiré l'épée aux hommes; maintenant ils s'assomment, dit-elle. Les mœurs ont perdu toute élégance et toute dignité.

—Oui, ma tante, vous avez raison, s'écria Hélène. Mais M. d'Hédouville.....

—Que veux-tu, mignonne, que je fasse à cela?..... Je ne saurais y remédier. Heureusement il est un charmant garçon que j'aime beaucoup..... un parfait gentilhomme;..... mais, bah! il n'y a pas de quoi se fâcher..... Il pourrendra son malotru, c'est certain; à moins pourtant que le malotru ne le prenne en fait. Ce gens là sont capables de tout! Les lettres de cachet avaient du bon.

—Mais, ma tante, dit Hélène en pâlissant; mais, ne voyez-vous pas un moyen d'arranger cette affaire? Il me semble qu'une femme de votre âge, de votre nom et dans votre position.....

—Chère enfant, interrompit la chanoinesse, le rôle des femmes est de prévenir, et non de prévoir. Il y a quelque chose en moi, que de détourner les vivans qu'elles aiment. Je porte cette une vive et sincère affection à ce bon Georges; mais je ne saurais que je prévoir qu'il reçoive cent coups d'épée, à laisser impuni l'affront qu'il a reçu. Après tout, je ne connais pas encore ce jeune gens et ses bottes de temps en temps. L'habitude du danger leur donne une grace virile qui leur sied à merveille.

—Ah! ma tante, pouvez-vous parler ainsi? s'écria Hélène avec une indignation dont elle ne fut pas maîtresse.

—Comment, mignonne, que je prendre garde à cette interruption, je regrette que cette querelle n'ait pas eu lieu un peu plus tôt, afin que j'ai invité hier M. d'Hédouville à dîner pour demain et je n'aurais pas été fâchée de lui donner quelques conseils sur ce point. Quel dommage! Mais, je prends de la Table Ronde que ce Georges, je crains qu'il ne se laisse aller mal à propos à cet entêtement déplacé. Or, vous savez, chères enfants, le vieux proverbe: "Il vaut mieux tuer le diable que.....

—Mais qui vous empêche, ma tante, d'écrire tout de suite un mot à M. d'Hédouville pour le prévenir que vous battez-vous?

—Voici la carte de mon adversaire!

—Sainte Hospitalière! s'écria Georges, connais pas! Il y a bien le très honorable Stuart Paget, qui n'est plus de la première jeunesse, mais qui tient tout court, j'ignore qui ce peut être!

—Qu'importe, pourvu.....

—Permettez, mon bon, interrompit de Chavigny, je ne sais pas du tout de votre avis, c'est, au contraire, très important. Se faire tuer, ce n'est rien; mais se compromettre, c'est tout autre chose. Permettez-moi un peu..... J'aperçois à la suite du mot "capitaine" deux lettres microscopiques, qui d'abord avaient échappé à mon attention: U. S.—*United States*,—ce qui signifie que cet homme est au service des Etats Unis. Voilà une triste découverte, mon bon. On rencontre certes à Paris des Américains extrêmement honorables, mais, *a priori*, j'aime défie du genre en France. L'Américain est patriote, et quand il n'est ni millionnaire, ni dans les affaires, il reste volontiers chez lui. Et puis aux Etats-Unis, sacrebleu, mon bon, les titres militaires ne signifient absolument rien. On y compte par milliers des généraux et des colonels.....

—Vous voulez dire, ma tante, que ce Stuart est probablement un aventurier. Il faudra, avant tout, éclairer d'où cet.....

—Vous voulez dire, mon bon, répondit de Chavigny, parler!..... Il faudra, mon ami, d'abord allumer un cigare et m'assoir, je vous écouterai mieux ainsi.

(*A continuer.*)

Médicamentes.— Médicamentes.

EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMERIQUE,

LE GRAND REMEDE ANGLAIS

Ou solution spéciale

Est célèbre, mondialement, MR ASTLEY COOPER, est reconnu par l'adoption de Ses Sels pilulaires par le Docteur de l'Hôpital de Médecine de la Cité, le Docteur Ashwell, les docteurs en des, le Docteur en Médecine, Docteur Ashwell, Docteur Ashwell, Docteur Ashwell